

#business

Par Jacques Fabrizi

Grand âge et dépendance : un business de « dingues »

Alors que le nombre de cas positifs au Covid-19 a dépassé, mardi 25 janvier 2022, les 500 000, selon les chiffres de Santé publique France, un chiffre inimaginable au début de la pandémie, ce n'est pourtant pas cette information qui retient l'attention, mais le groupe Orpea, leader mondial de la prise en charge de la dépendance, qui se retrouve dans la tourmente après la parution d'un livre réquisitoire intitulé « Les fossoyeurs »*. Victor Castanet, journaliste indépendant, dénonce la « gestion exclusivement comptable de la prise en charge d'êtres humains vulnérables »** . Trois ans durant, il mena une enquête dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) gérés par le groupe Orpea. Il met l'accent sur le « business » des maisons de retraite privées et « décrit une obsession de la rentabilité, des méthodes managériales contestables, et une troublante proximité avec de hauts fonctionnaires et des élus »**. À l'approche de l'élection présidentielle, la parution de ce livre vient enfin nourrir le débat sur un sujet majeur de société : « grand âge et autonomie », dont le projet de loi a une nouvelle fois été abandonné à l'automne 2021 par le gouvernement de Jean Castex. Ce sujet d'importance ne mériterait-il pas mieux que des promesses sans cesse différées par les gouvernements successifs depuis plusieurs décennies ?

Le groupe Orpea, pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, a été créé en 1989 par le docteur Jean-Claude Marian. Curieux parcours pour ce médecin spécialiste en psychiatrie infantile qui, à l'opposé de son secteur d'activités, a pressenti l'extraordinaire filon que représentait le grand âge et la dépendance. En près de 30 ans, il a bâti un empire et, en 2021, il figure dans le classement des 500 plus grandes fortunes de France. Les dirigeants et les actionnaires du groupe Orpea sont aussi très bien lotis, avec de généreuses rétributions générées par la souffrance des personnels et la maltraitance des résidents. Le groupe Orpea assure l'exploitation de maisons de retraite, de cliniques de soins de suite et de cliniques de psychiatrie. À fin 2020, Orpea dispose d'un réseau implanté en France, en Allemagne, en Autriche aux Pays-Bas, en Espagne, en Belgique, en Suisse, au Portugal, en Italie, en Pologne, en République tchèque, au Luxembourg, en Europe, en Amérique latine, en Chine et en Russie. Le groupe dispose d'un patrimoine immobilier d'une surface de 2,2 millions de m² pour une valeur de 6 969 millions d'euros. Le chiffre d'affaires en 2020 s'élevait à 3922,3 millions

d'euros pour 1114 établissements et 111 801 lits. « Dans l'activité de soins (30 % du prix global), la tarification est définie par les pouvoirs publics. Pour l'hébergement et la restauration (70 % du prix global), les tarifs sont librement déterminés au moment de l'entrée du résident, seules les évolutions annuelles sont encadrées. Ainsi, les tarifs d'Orpea peuvent atteindre dans certains établissements un montant de 6000 € mensuel. »*** Le docteur Jean Claude Marian, président d'Orpea a été reçu, le 20 juin 2021, dans « C'est votre argent, avec Marc Fiorentino, sur BFM Business ». Une émission que l'on peut revoir sur dailymotion et à mettre en parallèle avec l'indignation de Bruce Toussaint qui, dans le *live* du mercredi 26 janvier 2022, semble découvrir le pot aux roses.

On s'étonnera, si tant est que notre pouvoir d'étonnement ne soit réduit à néant, qu'un groupe financier spécialisé dans la silver économie puisse bénéficier d'appuis politiques dont celui de Xavier Bertrand (ministre de la Santé et des Solidarités de 2005 à 2007, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Solidarité et de la Famille de 2007 à 2009 et ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé de 2010 à 2012) ainsi que d'un certain laxisme des instances sanitaires quant à l'octroi des autorisations nécessaires et des contrôles ultérieurs. Cela illustre, dans toute sa splendeur, le libéralisme qui gangrène le domaine de la santé et une américanisation progressive du monde des affaires dans l'hexagone. Business is business, isn't it ?

En contrepoint de cette conception de la santé, il existe un domaine moins intéressant en termes de rentabilité à savoir les soins palliatifs et la fin de vie. Des projets portés par des associations soutenues par des bénévoles, ces personnes qui donnent de leur temps pour autrui ou pour un projet, ne semblent pas susciter l'attention de pouvoirs publics. Chacun sait que les soins palliatifs sont insuffisamment développés en France et surtout non répartis de manière harmonieuse sur l'ensemble du territoire. Prenons l'exemple concret du Pays-haut de Meurthe-et-Moselle. Selon une étude de l'Agape Lorraine Nord (Agence d'urbanisme et de développement durable) publiée récemment, l'offre hospitalière en soins palliatifs est de 1,7 lits pour 100 000 habitants — en notant qu'il ne s'agit que de « lits identifiés soins palliatifs » — alors qu'elle est en moyenne de 11,6 pour la région Grand Est. L'équipe mobile de soins palliatifs n'intervient plus qu'au sein de l'hôpital local, délaissant les Ehpad et le domicile et ne satisfait plus ainsi à sa mission. En cas de légalisation de « l'aide médicale à mourir », les patients en fin de vie résidant dans la région de Longwy auront le choix entre l'euthanasie et l'euthanasie. Choix cornélien ! Une des réponses possibles est « la maison de soins palliatifs » qui sera tout sauf un « mouvoir » ! Un projet innovant, non clivant, porté par l'association « la barque silencieuse », le maillon manquant entre le domicile et l'hôpital. Un lieu où l'écoute sera reine

et où le projet de vie des résidents, même si leurs jours sont comptés, sera roi. Un lieu d'exception où les patients seront assurés de vivre leurs derniers instants dans le respect de leur humanité et de mourir dans la dignité...

Ce projet, qui vise à rendre la fin de vie simplement plus humaine, intègre une éthique et une philosophie du soin qui sont à cent lieues de celles préconisées par le groupe Orpea. Souvent qualifié de « beau et nécessaire », il n'intéresse cependant pas les instances sanitaires ; quant aux élus locaux, ils éprouvent quelques difficultés à dépasser le cap de l'intention. En 2019, en tant que président de « la barque silencieuse », j'avais adressé à madame Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, le projet d'établissement dans son intégralité avec budget d'investissement et de fonctionnement. Dans sa réponse, sa chef de cabinet écrit « qu'elle en a pris connaissance avec attention » et que « compte tenu de l'intérêt présenté par votre projet madame la ministre m'a chargé de signaler votre démarche au directeur général de l'Agence régionale de santé du Grand Est en vue d'un examen attentif. » Malgré mes sollicitations, aucun rendez-vous ne me fut proposé.

Ne serait-il pas temps, « dans le monde d'après », de changer de paradigme ? Ne serait-il pas temps que la logique de rentabilité financière ne soit plus la seule référence pour qu'un projet de cet acabit se concrétise ?

I'm a poor lonesome doctor...

*Victor Castanet, *Les fossoyeurs*, Éditions Fayard, 2022.

** *Le Monde*, le 25 janvier 2022.

*** Mediapart, Arlette Charlot, *Billet de blog*, le 8 novembre 2018.

<https://centmillemilliards.com/wp/business-par-jacques-fabrizi/>